

FORMATION - Chutes en EHPAD : repérage du risque, prévention et prise en charge

En EHPAD, la chute constitue un événement fréquent aux conséquences multiples, pouvant entraîner une perte d'autonomie durable, une désadaptation fonctionnelle et l'apparition d'un syndrome post-chute.

Cette formation vise à renforcer les compétences des professionnels dans le repérage précoce des risques de chute. Elle apporte des repères pour prévenir les chutes tout en respectant la liberté d'aller et venir des résidents.

Elle permet également de structurer une prise en charge globale post chute, afin de limiter les récurrences et l'entrée dans la spirale de la dépendance.

Elle s'appuie sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé et sur une approche gériatrique, pluridisciplinaire et bienveillante.

Public cible : Professionnels d'ESMS

Prérequis : Aucun

Durée : 2 jours – 14 heures (modulable)

Objectifs pédagogiques :

- **Comprendre** les enjeux des chutes en EHPAD et leurs conséquences fonctionnelles, psychologiques et sociales
- **Identifier** les facteurs de risque de chute et de désadaptation chez la personne âgée
- **Analyser** les mécanismes et impacts du syndrome post-chute
- **Connaître** les stratégies de prévention des chutes et de la désadaptation
- **Mettre en œuvre** les principes de prise en charge après une chute

Objectifs opérationnels :

- **Repérer** les résidents à risque de chute, de désadaptation et de syndrome post-chute
- **Évaluer** les facteurs de risque de chute à partir d'une approche globale et individualisée
- **Mettre en œuvre** des actions de prévention adaptées au résident et à son environnement
- **Adopter** une conduite à tenir sécurisée et adaptée en cas de chute
- **Identifier et accompagner** un syndrome post-chute
- **Tracer et analyser** une chute afin d'en prévenir la récurrence
- **Participer** à l'amélioration des pratiques institutionnelles

Modalités et délais d'accès :

- Recueil des attentes et besoins des participants en amont de la formation
- Test de positionnement en amont de la formation
- Un délai minimum et incompressible de 3 semaines entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

MAJ le 01/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



Méthodes utilisées :

- Formation en présentiel (dans vos locaux)
- Groupe de 15 apprenants maximum
- Tables, chaises, vidéoprojecteur, paperboard, supports visuels
- Alternance de théorie, questionnement didactique
- Étude de cas, échanges d'expériences, mises en situation, ateliers pratiques et exercice intersession pour application des savoirs acquis
- Un suivi de la formation et de l'accompagnement sera réalisé tout au long de la formation.
- Livret pédagogique stagiaire remis en fin de formation

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis tout au long de la formation (quizz, jeux de rôle, études de cas, mise en situation professionnelle...)
- Evaluation de fin de formation

Inscription :

Pour toute demande, veuillez nous contacter :

- [06/84 17 53 45](tel:0684175345)
- contact@ns-conseil-formation.com

Accessibilité :

- Référent handicap **NS CONSEIL & FORMATION**
- Partenaire handicap (AGEFIPH)
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous conditions d'aménagements utiles à la compensation du (ou des) handicap(s) du participant
- [Merci de préciser vos besoins dès le premier contact](#)

Prix (coût pédagogique) :

- 2 500 € - TVA non applicable - (hors frais de déplacement)
- Éligible aux financements publics

MAJ le 01/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Programme général - Chutes en EHPAD : repérage du risque, prévention et prise en charge

LES CHUTES EN EHPAD : ENJEUX, CONSEQUENCES ET DESADAPTATION

- Fréquence et gravité des chutes chez la personne âgée
- Conséquences physiques, psychologiques et sociales
- Lien entre chute, perte de confiance et désadaptation fonctionnelle
- Enjeux pour la qualité de vie du résident et la qualité des accompagnements

REPERAGE ET EVALUATION DU RISQUE DE CHUTE

- Facteurs de risque individuels (âge, pathologies, traitements, troubles cognitifs)
- Facteurs environnementaux et organisationnels
- Repérage des signes de fragilité et de désadaptation
- Outils d'évaluation du risque de chute
- Place de l'évaluation pluridisciplinaire et du projet personnalisé

PREVENTION DES CHUTES ET DE LA DESADAPTATION

- Prévention individuelle : maintien des capacités, aides techniques, accompagnement à la mobilité
- Prévention collective : organisation du travail, coordination des équipes
- Prévenir la chute sans enfermer ni surprotéger
- Équilibre entre sécurité, autonomie et droit au risque

CHUTE ET SYNDROME POST CHUTE : REPERAGE ET ACCOMPAGNEMENT

- Conduite à tenir immédiate après une chute
- Évaluation clinique et fonctionnelle
- Définition et mécanismes du syndrome post-chute
- Signes d'alerte : peur de se lever, refus de la marche, repli, perte d'initiative
- Accompagnement du résident et information des proches

ANALYSE POST CHUTE ET AMELIORATION CONTINUE DES PRATIQUES

- Analyse des circonstances et facteurs contributifs
- Actions correctives et prévention de la récurrence
- Prévention de la désadaptation à moyen et long terme
- Retours d'expérience en équipe (REX)
- Suivi des indicateurs « chutes » et lien avec la démarche qualité

MAJ le 01/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Programme détaillé - Chutes en EHPAD : repérage du risque, prévention et prise en charge

JOURNEE 1 :

COMPRENDRE ET REPERER LES RISQUES

MATINEE : CHUTES EN EHPAD – ENJEUX ET CONSEQUENCES - DUREE : 3H30

Objectif : Comprendre les enjeux des chutes en EHPAD et leurs conséquences fonctionnelles, psychologiques et sociales, notamment le risque de désadaptation

Chapitre 1 : Chutes en EHPAD : état des lieux et enjeux

Fréquence des chutes, situations typiques en établissement, impact sur la qualité de vie et la sécurité des résidents

Chapitre 2 : Conséquences des chutes chez la personne âgée

Conséquences physiques (douleur, fracture, hospitalisation), psychologiques (peur de chuter), sociales (repli, perte de participation)

Chapitre 3 : Désadaptation : comprendre la spirale de dépendance

Déconditionnement, diminution de l'activité, évitement de la marche, perte de confiance et aggravation de la dépendance après chute(s)

Chapitre 4 : Enjeux professionnels et institutionnels

Effets sur l'organisation, la charge de travail, la coordination interprofessionnelle, et l'importance d'une réponse structurée (prévention + post-chute)

- **Évaluation de la séquence : temps d'échange + réponse aux questions**

APRES- MIDI : REPERAGE ET EVALUATION DU RISQUE DE CHUTE - DUREE : 3H30

Objectif : Identifier et évaluer les facteurs de risque de chute et de désadaptation afin d'adapter l'accompagnement du résident

Chapitre 1 : Physiologie de la marche et de l'équilibre : comprendre le risque

Posture, appuis, équilibre statique/dynamique, réactions de rattrapage, rôle vision/vestibulaire/proprioception, signes de marche à risque observables en EHPAD

Chapitre 2 : Facteurs de risque de chute : approche globale

Facteurs liés au résident (sarcopénie, hypotension orthostatique, troubles cognitifs, iatrogénie...), à l'environnement (sols, éclairage, mobilier, chaussage) et à l'organisation (rythmes, accompagnement, transmissions)

Chapitre 3 : Repérage des signaux de désadaptation

Baisse d'activité, évitement, repli, peur de chuter, perte d'initiative, altération de la mobilité

Chapitre 4 : Outils d'évaluation et démarche pluridisciplinaire

Grilles/outils de repérage (selon pratiques), observation ciblée, coordination soignants-rééducateurs, intégration au projet personnalisé, études de cas EHPAD

- **Évaluation de la séquence : bilan de la première journée + analyse d'une situation clinique.**

MAJ le 01/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Programme détaillé - Chutes en EHPAD : repérage du risque, prévention et prise en charge

JOURNEE 2 :

PREVENIR, PRENDRE EN CHARGE ET EVITER LA RECIDIVE

MATINEE : PREVENTION DES CHUTES ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE - DUREE : 3H30

Objectif : Mettre en œuvre des actions de prévention des chutes visant à maintenir l'autonomie et à limiter la désadaptation, sans restreindre inutilement la liberté d'aller et venir

Chapitre 1 : Prévention individuelle : maintenir les capacités

Mobilité, équilibre, transferts, accompagnement à la marche, aides techniques, rôle des rééducateurs

Chapitre 2 : Prévention environnementale : sécuriser sans surprotéger

Aménagements, éclairage, rangement, signalétique, chaussage, prévention "utile" vs mesures contre-productives

Chapitre 3 : Prévention organisationnelle : coordination et continuité

Transmissions, repères communs, organisation jour/nuit, adaptation des rythmes, implication de l'encadrement

Chapitre 4 : Équilibre sécurité / autonomie / droit au risque

Prévenir sans restreindre : éviter les réponses "par défaut", adapter au projet de vie

- **Évaluation de la séquence : mises en situation + feedback collectif.**

APRES-MIDI : PRISE EN CHARGE POST-CHUTE ET AMELIORATION DES PRATIQUES - DUREE : 2H00

Objectif : Adapter la prise en charge après une chute en repérant le syndrome post-chute et en sécurisant l'accompagnement du résident

Chapitre 1 : Conduite immédiate après une chute

Sécurisation, évaluation clinique, alerte/coordination, premiers éléments de traçabilité

Chapitre 2 : Évaluation clinique et fonctionnelle post-chute

Douleur, mobilité, capacité à se relever, risques associés, orientations/consultations selon protocole

Chapitre 3 : Syndrome post-chute : repérage et accompagnement

Définition, mécanismes, signes d'alerte (peur de se lever, refus de marche, repli), accompagnement et remise en mouvement

Chapitre 4 : Communication et coordination

Information du résident et des proches, articulation IDE/AS/IDEC/médecin/rééducateurs

- **Évaluation de la séquence : point sur la journée + plan d'action individuel final.**

APRES-MIDI : ANALYSE POST-CHUTE, PREVENTION DE LA RECIDIVE ET AMELIORATION CONTINUE - DUREE : 1H30

Objectif : Analyser une chute afin de prévenir les récurrences et la désadaptation et améliorer les pratiques professionnelles

Chapitre 1 : Analyse des circonstances et facteurs contributifs

Quand/où/comment, facteurs individuels/environnementaux/organisationnels

Chapitre 2 : Actions correctives et suivi

Mesures immédiates et durables, réévaluation, ajustements du projet personnalisé

Chapitre 3 : REX et indicateurs "chutes"

Retour d'expérience en équipe, suivi des données et actions d'amélioration

- **Évaluation de la séquence : point sur la journée + plan d'action individuel final.**

MAJ le 01/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

ACCESSIBILITE NUMERIQUE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de NS CONSEIL & FORMATION en matière d'accessibilité numérique.

RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, NS CONSEIL & FORMATION a nommé un responsable de l'accessibilité numérique (Nathalie SCHMITT).

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de NS CONSEIL & FORMATION, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années.

Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation par des dispositifs en présentiel.

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils.

Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

MAJ le 01/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV) & CONDITIONS PARTICULIERES

Document mis à jour le 18/11/2025

NS CONSEIL & FORMATION

SASU au capital de 1 000 € – RCS Versailles 933 133 787

Siège social : 16 rue de Versailles, 78790 SEPTEUIL

NDA : 11788705278 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

Article 1 – Objet et champ d'application

La société **NS CONSEIL & FORMATION** est un organisme de formation professionnelle, d'audit et de conseil à destination des professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social en intra entreprise.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **NS CONSEIL & FORMATION** (ci-après « l'Organisme ») et tout client professionnel (ci-après « le Client ») dans le cadre de la réalisation :

- d'actions de formation professionnelle continue ;
- de prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement.

Toute commande de prestation implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.

NS CONSEIL & FORMATION se réserve la possibilité de modifier les CGV à tout moment et sans notifications préalables, les CGV applicables au Client étant celles en vigueur à la date du Contrat.

Article 2 – Documents contractuels

La relation contractuelle est formalisée par les documents suivants, par ordre de priorité décroissant :

- la convention ou le contrat de formation (le cas échéant) ;
- les conditions particulières ;
- le devis accepté ;
- les présentes CGV.

Le Contrat prend effet au jour de la signature du Contrat pour la durée nécessaire à la fourniture des Prestations, jusqu'à l'extinction des garanties et obligations dues par **NS CONSEIL & FORMATION**.

Article 3 – Devis et commande

Toute prestation donne lieu à l'émission d'un devis précisant la nature, la durée, le prix et les modalités d'exécution de la prestation.

MAJ le 01/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

La commande est réputée ferme et définitive à réception du devis signé, daté et revêtu de la mention « Bon pour accord ».

Toutes demandes de prestations complémentaires non prévues auxdites Conditions Particulières pourront faire l'objet d'une offre complémentaire de l'Organisme de formation, laquelle sera soumise aux présentes CGV, sauf disposition particulière entre les Parties.

Article 4 – Prise en charge partielle ou totale du prix par un intermédiaire

En cas de financement par un OPCO, merci de noter que **NS CONSEIL & FORMATION** n'accepte pas de subrogation (règlement de la formation par l'OPCO directement auprès de l'organisme de formation). L'établissement ne devra pas demander de subrogation au moment du dépôt du dossier de financement, et devra régler l'organisme de formation au moment de la facturation.

Les prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement ne relèvent pas du champ de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'aucun financement public ou mutualisé, notamment par un OPCO.

Article 5 – Prix, TVA et modalités de paiement

Les prix des prestations sont exprimés en euros et précisés sur les devis correspondants.

5.1 Prestations de formation professionnelle continue

Les prestations relevant de la formation professionnelle continue, réalisées par **NS CONSEIL & FORMATION** dans le cadre de son activité déclarée, sont exonérées de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) conformément aux dispositions de l'article 261-4-4° du Code général des impôts.

Les devis et factures relatifs aux actions de formation portent la mention : « Exonération de TVA – article 261-4-4° du CGI ».

5.2 Prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement

Les prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement ne relèvent pas du champ de la formation professionnelle continue et sont, à ce titre, soumises à la TVA au taux en vigueur.

Les devis et factures correspondants mentionnent distinctement le montant hors taxes, le taux de TVA applicable et le montant toutes taxes comprises.

5.3 Modalités de paiement

Sauf stipulation contraire, les factures sont payables dans un délai de trente (30) jours à compter de leur date d'émission, sans escompte, par virement bancaire ou chèque.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront exigibles de plein droit, calculées sur la base du taux d'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros, conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce.

Article 6 – Responsabilité

MAJ le 01/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

NS CONSEIL & FORMATION est tenue à une obligation de moyens.

La responsabilité de l'Organisme ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée et est limitée aux dommages directs, à l'exclusion de tout dommage indirect. La responsabilité de **NS CONSEIL & FORMATION** ne saurait être engagée pour des dommages indirects tels que perte de chiffre d'affaires, perte de données, préjudice commercial ou atteinte à l'image.

En tout état de cause, la responsabilité financière de l'Organisme est plafonnée au montant total encaissé au titre de la prestation concernée.

Article 7 – Force majeure

NS CONSEIL & FORMATION ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure.

Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence :

- la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique ;
- les grèves ou conflits sociaux externes à **NS CONSEIL & FORMATION** ;
- les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de **NS CONSEIL & FORMATION**.

Article 8 - Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des supports, outils, méthodes et livrables produits par **NS CONSEIL & FORMATION** demeurent sa propriété exclusive, sauf stipulation contraire expresse.

Toute reproduction, diffusion ou exploitation non autorisée est interdite.

Article 9 - Confidentialité et communication

NS CONSEIL & FORMATION, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par **NS CONSEIL & FORMATION** au Client.

NS CONSEIL & FORMATION s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par **NS CONSEIL & FORMATION** comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise **NS CONSEIL & FORMATION** à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Article 10 - Protection et accès aux informations à caractère personnel

Les parties s'engagent à conserver confidentielles les informations échangées dans le cadre de l'exécution des prestations.

MAJ le 01/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Concernant les actions de formation, le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de **NS CONSEIL & FORMATION**
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : **NS CONSEIL & FORMATION** ou par voie électronique à : **NS CONSEIL & FORMATION**.
- En particulier, **NS CONSEIL & FORMATION** conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, **NS CONSEIL & FORMATION** s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Article 11 – Réclamations

Engagé dans une démarche qualité, **NS CONSEIL & FORMATION** porte un grand intérêt au degré de satisfaction de ses Clients et/ou Bénéficiaires. A ce titre, une évaluation de la satisfaction sera proposée dans le cadre des Prestations effectuées.

NS CONSEIL & FORMATION informe le Client qu'il a la possibilité à tout moment de saisir **NS CONSEIL & FORMATION** d'une réclamation par mail, téléphone ou courrier qui engagera alors une enquête interne afin d'identifier les éventuelles pistes d'amélioration. Le Client sera informé des suites données à sa réclamation.

Article 12 – Litiges

Les présentes conditions générales de vente et tous les rapports entre **NS CONSEIL & FORMATION** et ses commanditaires relèvent de la loi française.

Les parties s'engagent à rechercher des modalités de règlement amiable aux difficultés qui pourraient résulter de la présente convention.

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

Article 13 – Accessibilité aux personnes en situation de handicap

NS CONSEIL & FORMATION s'engage à étudier toute demande d'adaptation pédagogique ou organisationnelle afin de permettre l'accès aux formations aux personnes en situation de handicap.

Un référent handicap est désigné au sein de l'organisme. Le Client ou le bénéficiaire est invité à signaler toute situation de handicap dès la prise de contact afin d'étudier les modalités d'adaptation ou, le cas échéant, d'orientation vers une structure partenaire.

Article 14 – Contact

Société **NS CONSEIL & FORMATION**

16 rue de Versailles,

MAJ le 01/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

78790 SEPTEUIL

Référent Handicap Formation : Nathalie SCHMITT

Téléphone : 06 84 17 53 45

Email : contact@ns-contact-formation.fr

CONDITIONS PARTICULIERES – ACTIONS DE FORMATION

Les présentes conditions particulières précisent les modalités spécifiques applicables selon la nature de la prestation commandée.

Article 1 – Objet de la formation

Chaque action de formation est définie par un programme précisant les objectifs pédagogiques, le contenu, la durée, les modalités pédagogiques et d'évaluation.

Article 2 – Modalités de réalisation

Les formations peuvent être réalisées en présentiel, distanciel ou format hybride.
Les supports pédagogiques sont remis sous format papier ou dématérialisé.

Article 3 – Suivi et évaluation

La participation des stagiaires est attestée par des feuilles d'émargement ou des relevés de connexion.
Des évaluations des acquis sont mises en œuvre selon les modalités précisées dans le programme.
Une attestation de fin de formation est remise au commanditaire.

Article 4 – Annulation et abandon

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début de la formation :

- Entre 2 semaines et 1 semaine avant : 50 % du coût est dû ;
- Entre 1 semaine et 48 heures avant : 75 % du coût est dû ;
- Moins de 48 heures avant : 100 % du coût est dû.

Ces sommes ne sont pas imputables sur les financements OPCO.

Article 5 – Annulation par NS CONSEIL & FORMATION

NS CONSEIL & FORMATION se réserve le droit d'annuler une formation notamment en cas d'effectif insuffisant ou de force majeure. Les sommes perçues seront alors remboursées.

MAJ le 01/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

CONDITIONS PARTICULIERES – ACTIONS DE CONSEIL

Article 1 – Objet et périmètre

Les prestations de conseil sont définies dans le devis accepté et constituent des obligations de moyens.

Article 2 – Livrables

Les livrables sont remis selon les modalités précisées contractuellement.

Article 3 – Financement

Les prestations de conseil ne relèvent pas de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'aucun financement public ou mutualisé, notamment par un OPCO.

Article 4 – Annulation

Toute annulation ou report d'une prestation de conseil donnera lieu à facturation des travaux déjà réalisés.

Contact

NS CONSEIL & FORMATION
16 rue de Versailles
78790 SEPTEUIL
contact@ns-conseil-formation.fr
06/84 17 53 45

Tampon, date et signature du Client, précédée de la date et de la mention

« Lu et approuvé, bon pour accord »

MAJ le 01/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros
Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation
Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A
Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.